

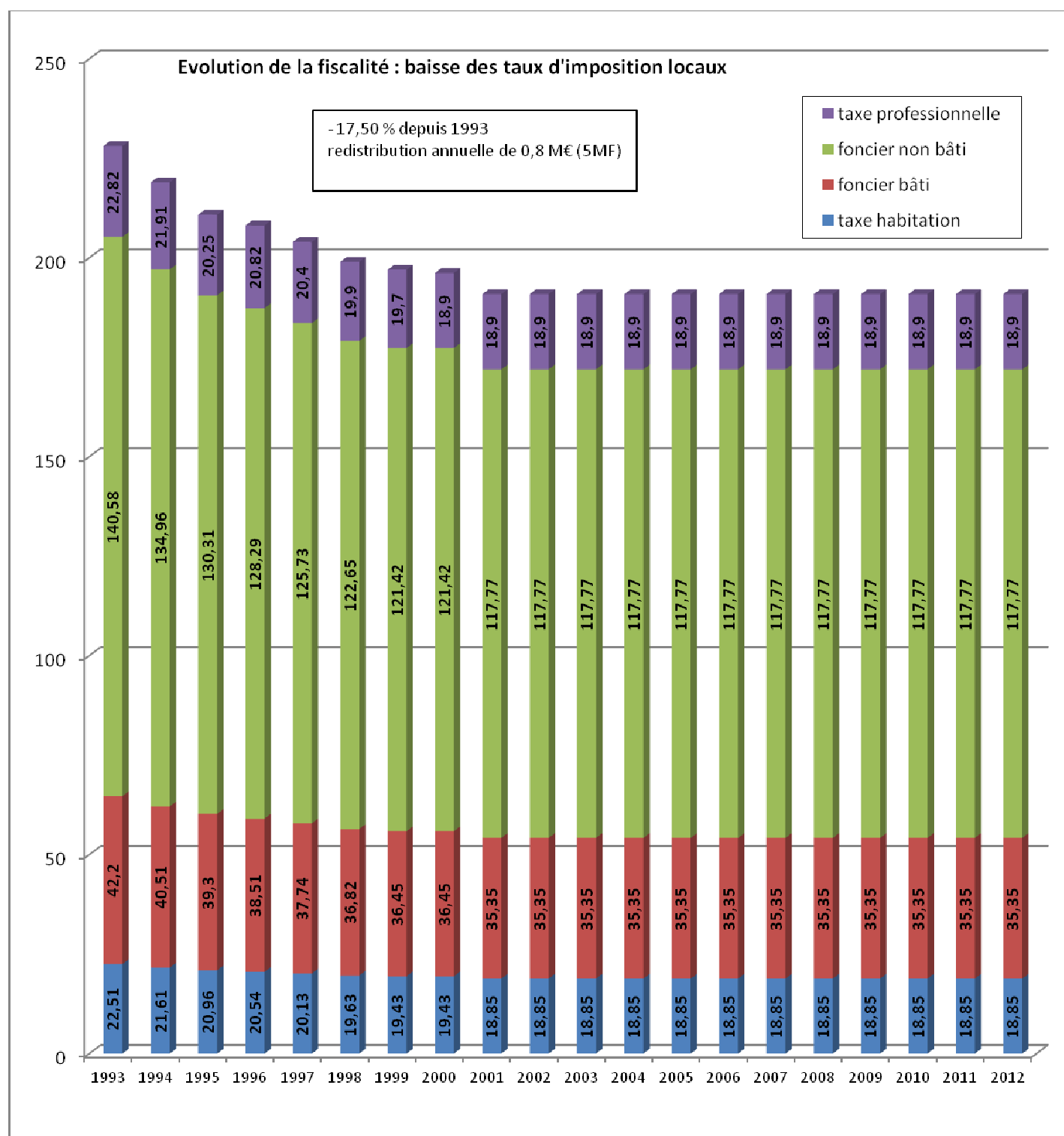
## INTRODUCTION

A l'occasion du vote du Compte Administratif 2011, nous allons présenter dans ce rapport l'évolution des principales données budgétaires depuis 1993.

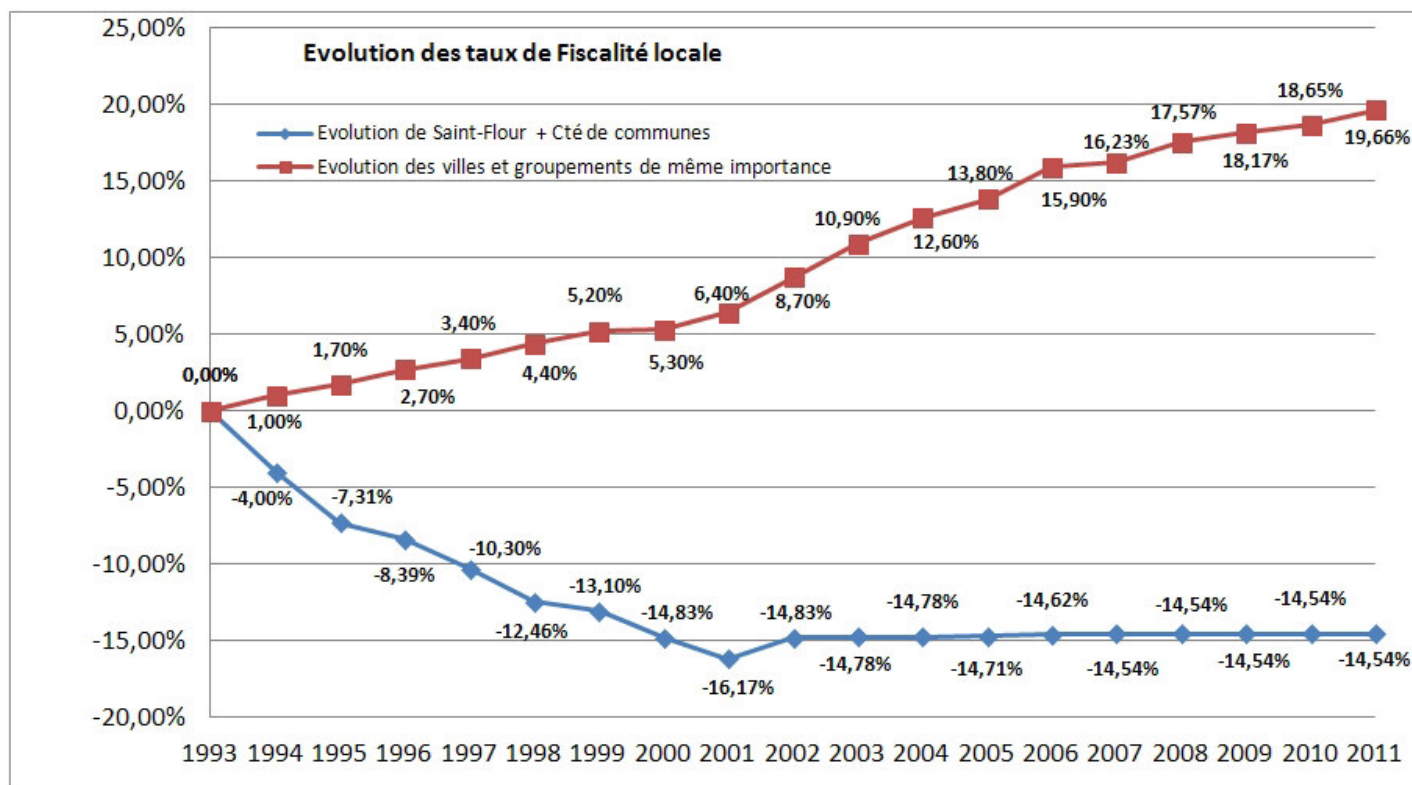
### I- FONCTIONNEMENT

#### a) Fiscalité

Comme nous nous y sommes engagés, la baisse des taux d'imposition locaux est effective depuis 1993. Cette année les taux d'imposition locaux sont identiques à ceux des années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 après une baisse de 17,50% depuis 1993, ce qui permet une redistribution annuelle aux Sanflorains de 0,8 Millions d'€uros soit 5 Millions de Francs.

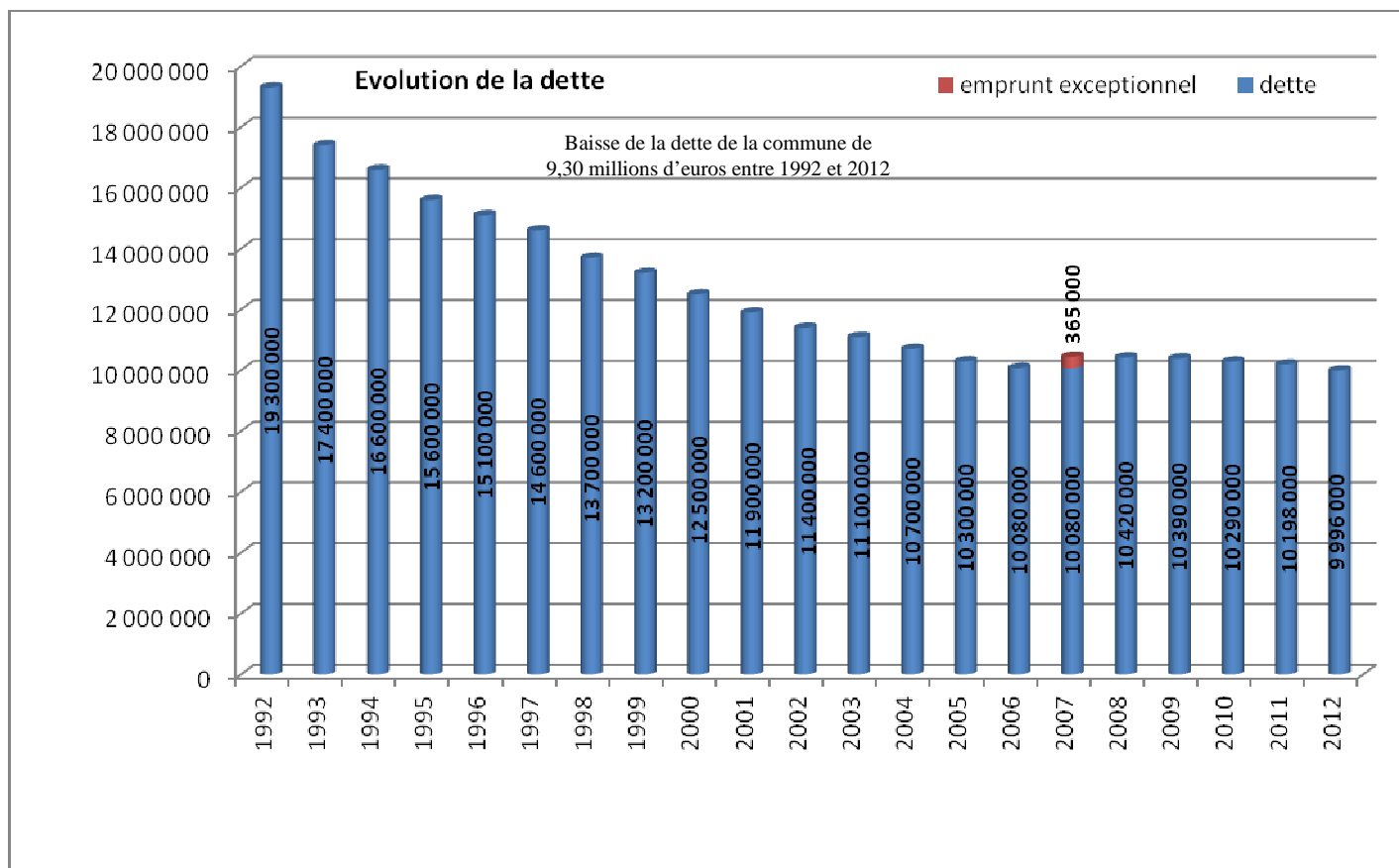


\* **Évolution des taux de fiscalité locale :**

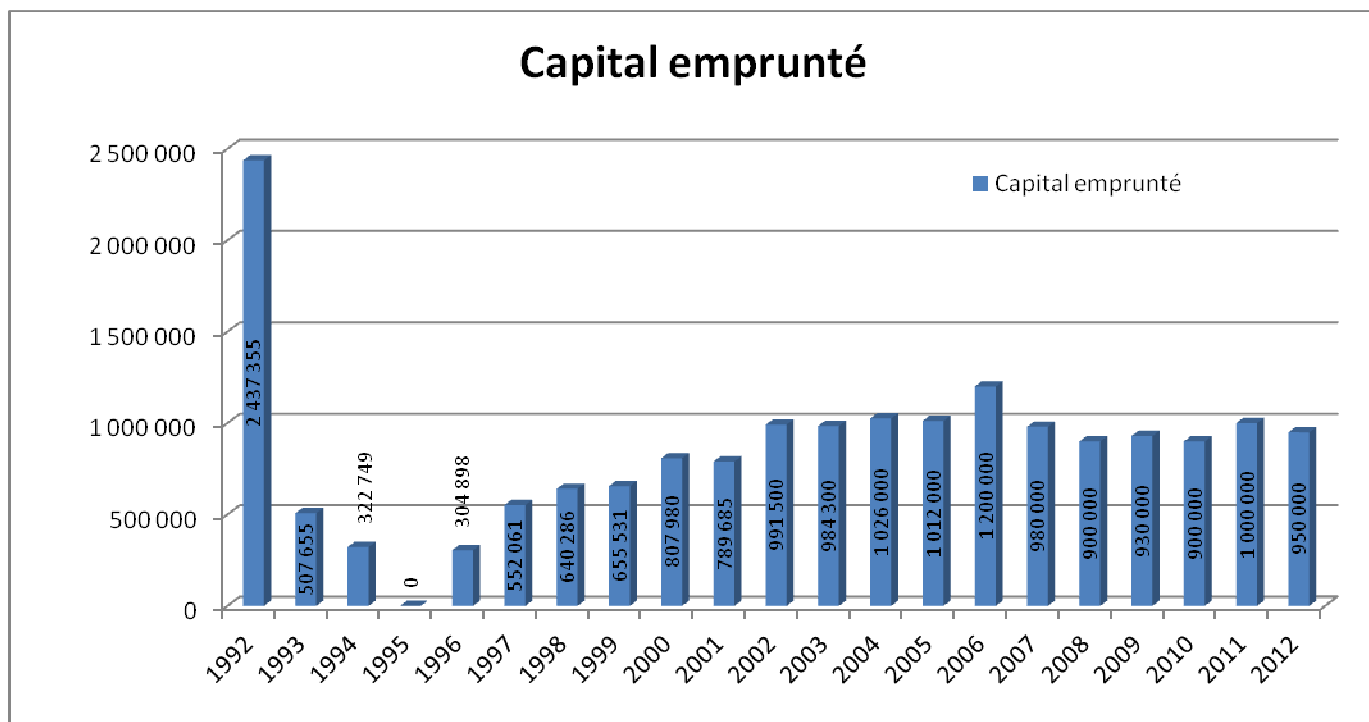
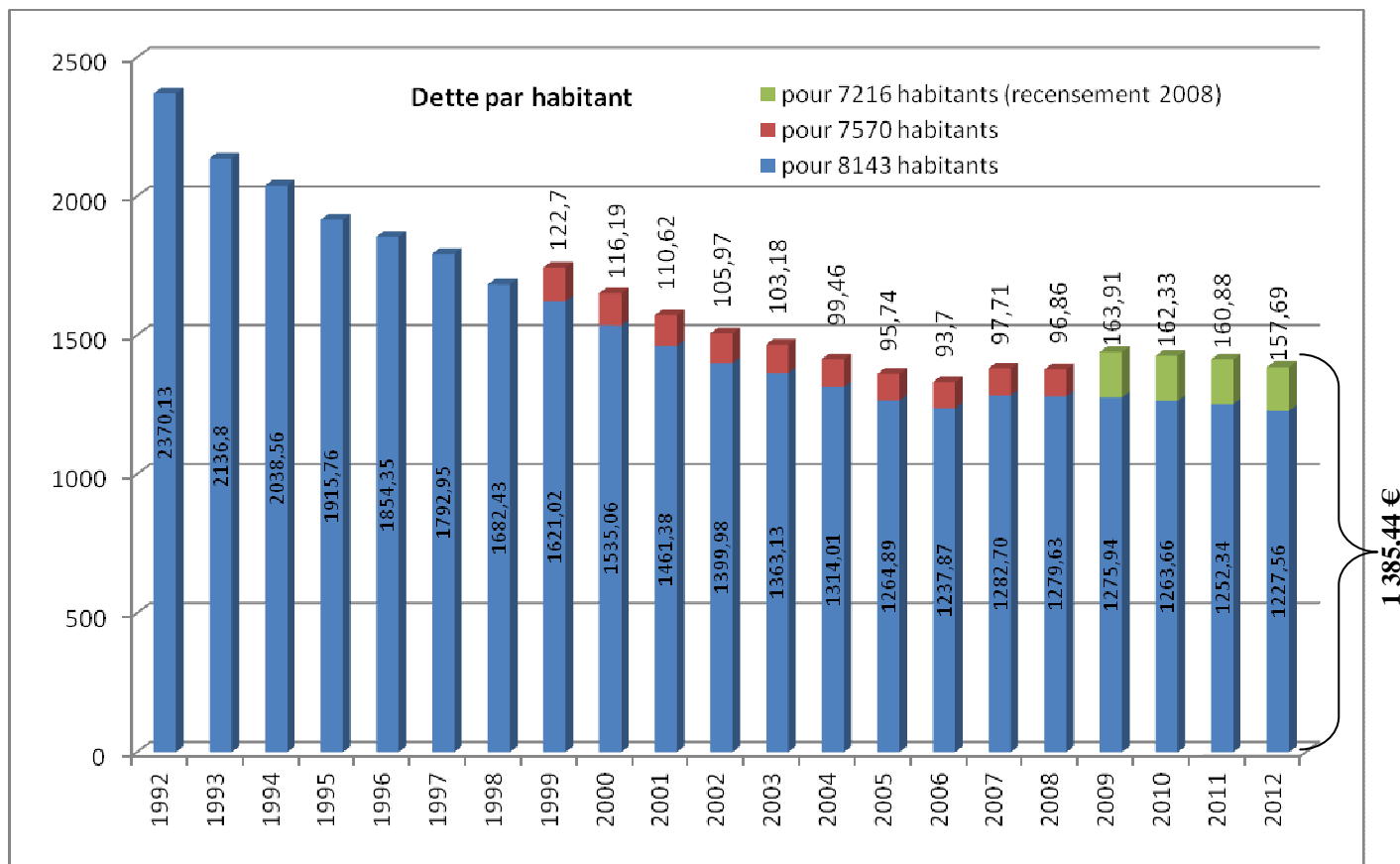


**b) Évolution de la dette**

Le 1<sup>er</sup> janvier 1992 la dette de la Commune s'élevait à 19,3 Millions d'€uro. Au 31 Janvier 2012 elle s'élèvera à 9,99 Millions d'€uros, soit une diminution de 48,20% depuis 1992.



Cette diminution de la dette a été possible grâce à la politique que nous avons mise en place, à savoir : maintenir le recours à l'emprunt entre 50% et 100% du capital remboursé annuellement. Malgré cela, nous avons pu maintenir un niveau soutenu des investissements. En 2007, un emprunt exceptionnel a été réalisé afin de financer un collecteur d'eau pluviale de la Place de la Liberté jusqu'à la rivière l'Ander.



De 1993 à 2002, le capital emprunté représente 50% du capital remboursé annuellement. A compter de 2002, tout en poursuivant la baisse de la dette, ce capital emprunté varie entre 70% et 100% du capital remboursé annuellement compte tenu des taux d'intérêts attractifs. Cette politique rigoureuse a permis de réaliser un désendettement important de la ville.

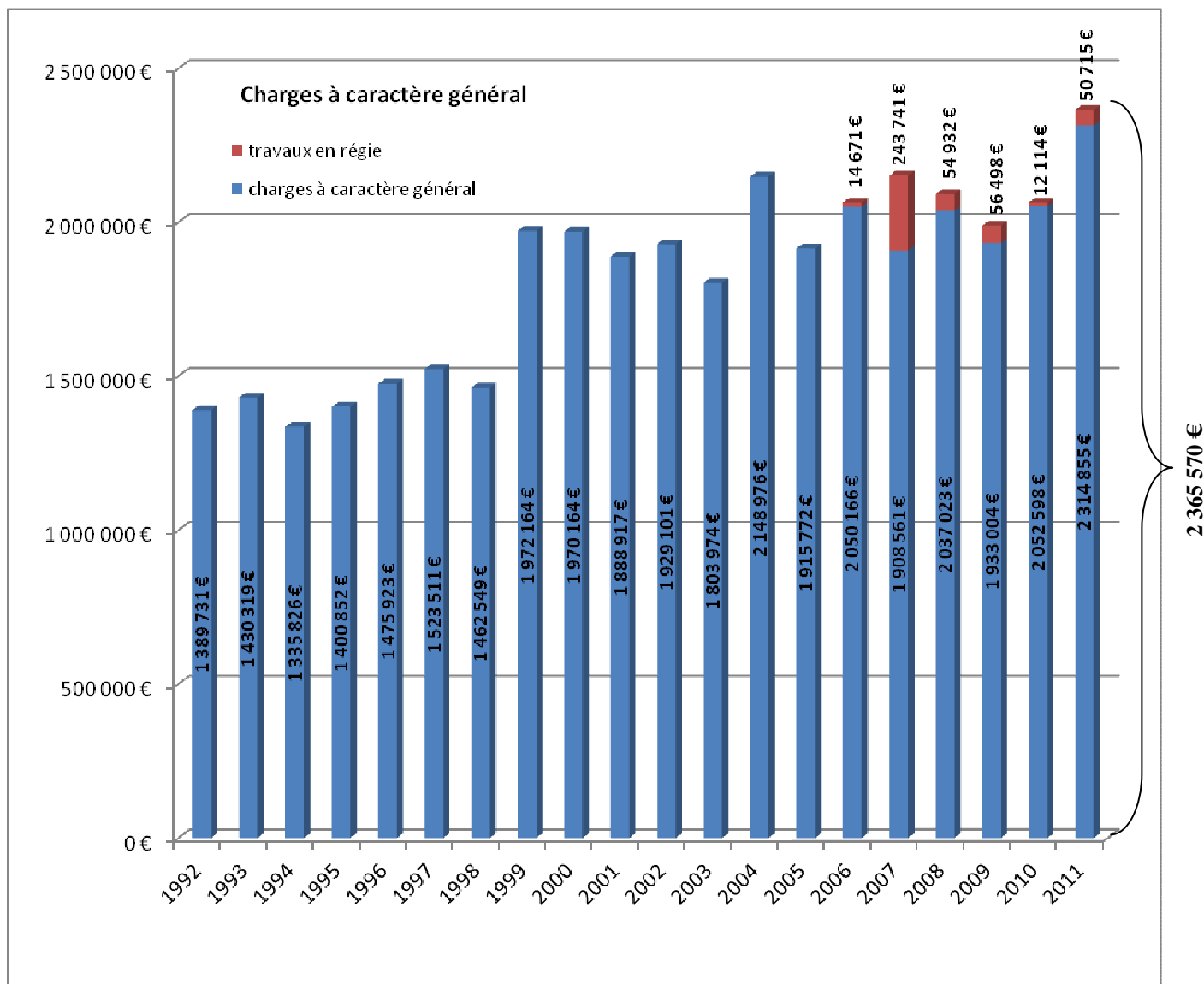
### c) Dépenses réelles de fonctionnement

#### ⇒ Les Charges à Caractère Général

Les charges à caractère général ont connu une progression en 1999 pour atteindre 1 972 164 €. Cette augmentation correspond à une forte volonté de développer une politique événementielle (1999 : Tour de France. A compter de 2000 : Hautes Terres). La ville perçoit cependant des subventions importantes liées à l'organisation de ces manifestations.

En 2004, la hausse ponctuelle est liée à l'opération « Tour de France ». Cette opération a reçu d'importantes subventions.

En 2011, ces dépenses s'élèvent à 2 314 855 € (hors travaux en régie), soit une augmentation de 262 257 € par rapport à 2010, (Augmentation des dépenses liées principalement à l'augmentation du prix de l'énergie et à la dépense exceptionnelle liée à l'accueil du Tour de franc et de l'étape Mondovélo).

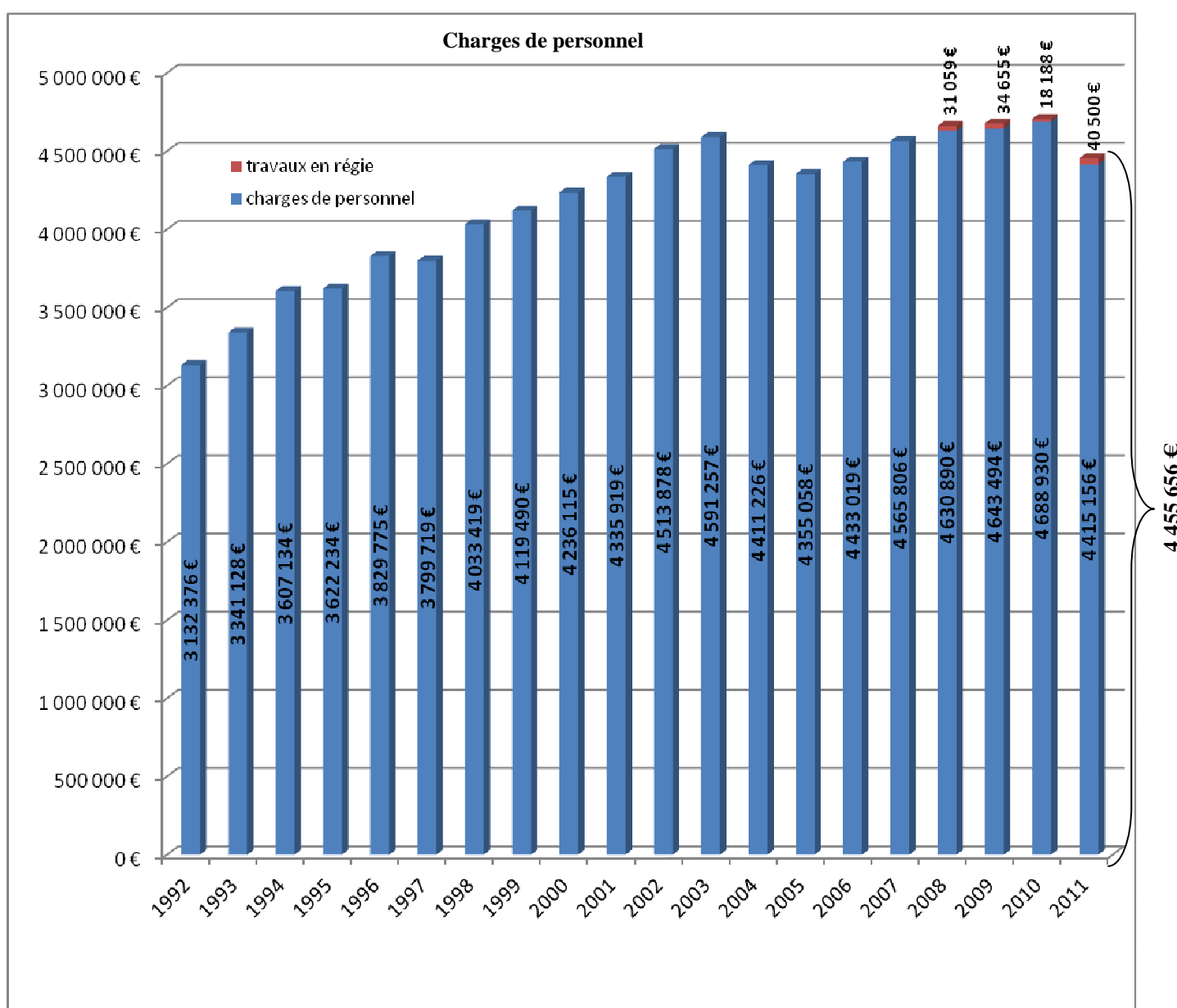


⇒ Les Charges de Personnel

Les charges de personnel s'élèvent en 2011 à 4 415 156 €uros contre 3 132 376 €uros en 1992. Elles ont subi des augmentations plus conséquentes en 1994, 1998 et 2002 pour les raisons suivantes :

- 1994 : recrutement de contingents importants de C.E.S. et C.E.C. dans le cadre de la politique sociale de la Commune.
- 1998 : recrutements des Emplois Jeunes.
- 2002 : application de l'accord sur l'A.R.T.T.

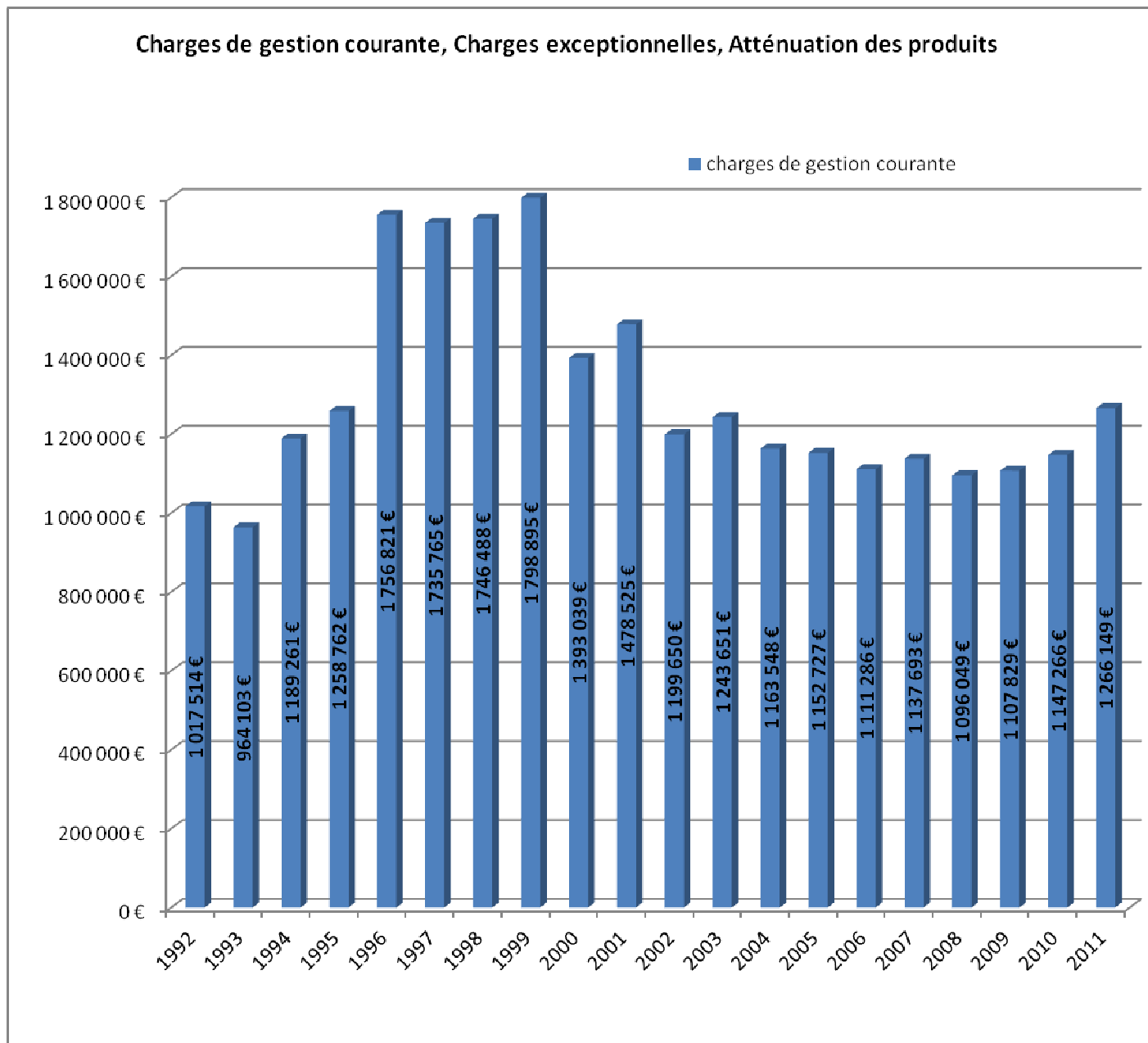
En 2011, les dépenses de personnel sont en légère diminution de 6.04% par rapport à 2010 (hors travaux en régie). Elle s'explique par le transfert de dépenses du personnel du service animation (au 1<sup>er</sup> Janvier 2011) et des restaurants du 3<sup>ème</sup> âge (au 1<sup>er</sup> Juillet 2011) au C.C.A.S, et de la diminution du contrat d'assurance prévoyance du personnel.



⇒ Autres Charges (charges de gestion courante, charges exceptionnelles, atténuation de produits)

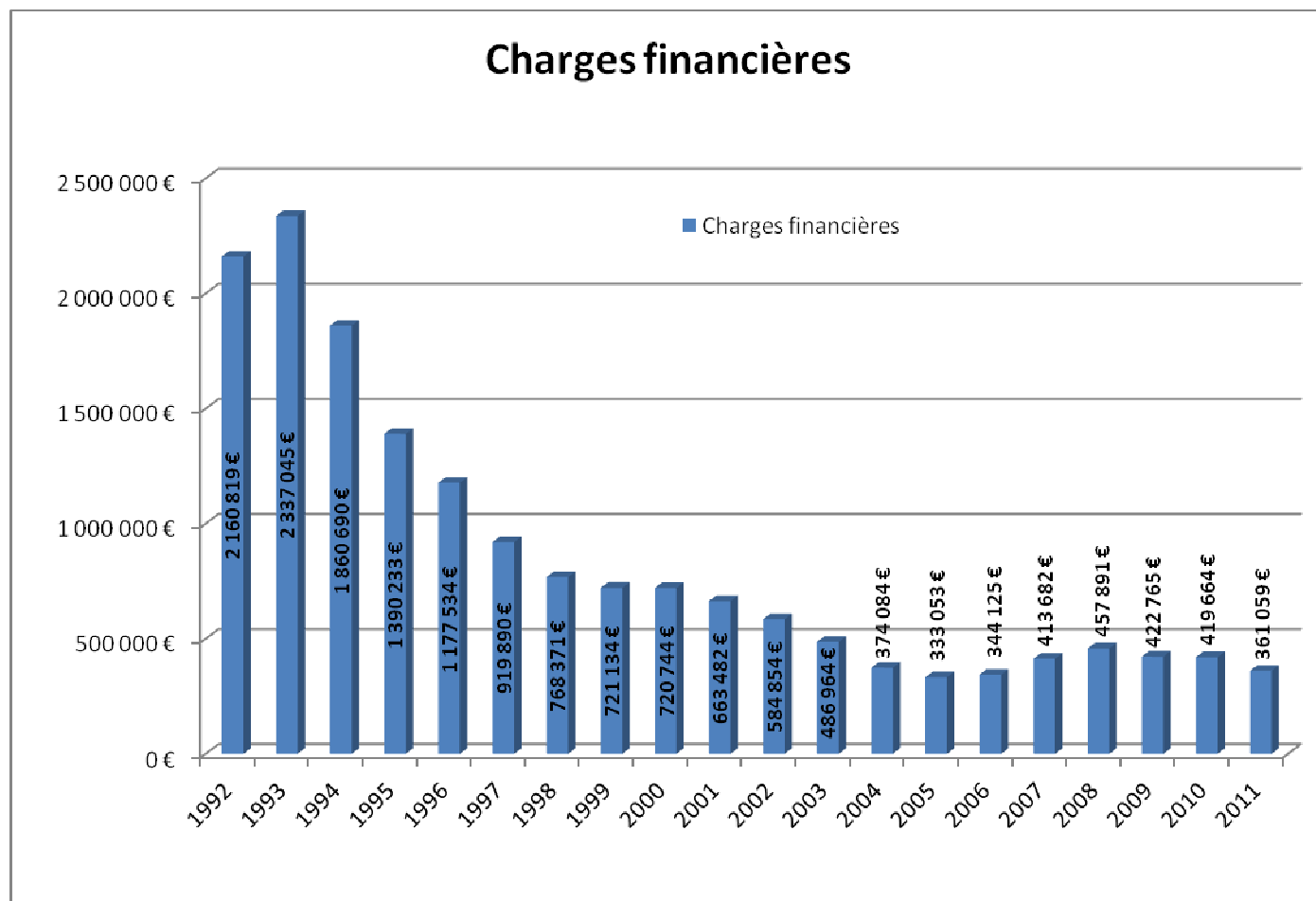
Ces charges ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre 1 798 895 €. Elles ont diminué à partir de 2000 à la suite de la suppression du contingent d'aide sociale pris en charge par le Conseil Général (300 000 €/an) et dont le solde d'un montant de 300 000 € est réglé par la commune en annuité depuis 2001 pour une durée de 10 ans.

En 2011, ces dépenses s'élèvent à 1 266 149 €, en légère augmentation par rapport à 2010 (cette progression s'explique par l'augmentation de la subvention attribuée au budget du C.C.A.S. en raison du transfert des services animation et restaurants du 3<sup>ème</sup> age).



## ⇒ Les Charges Financières

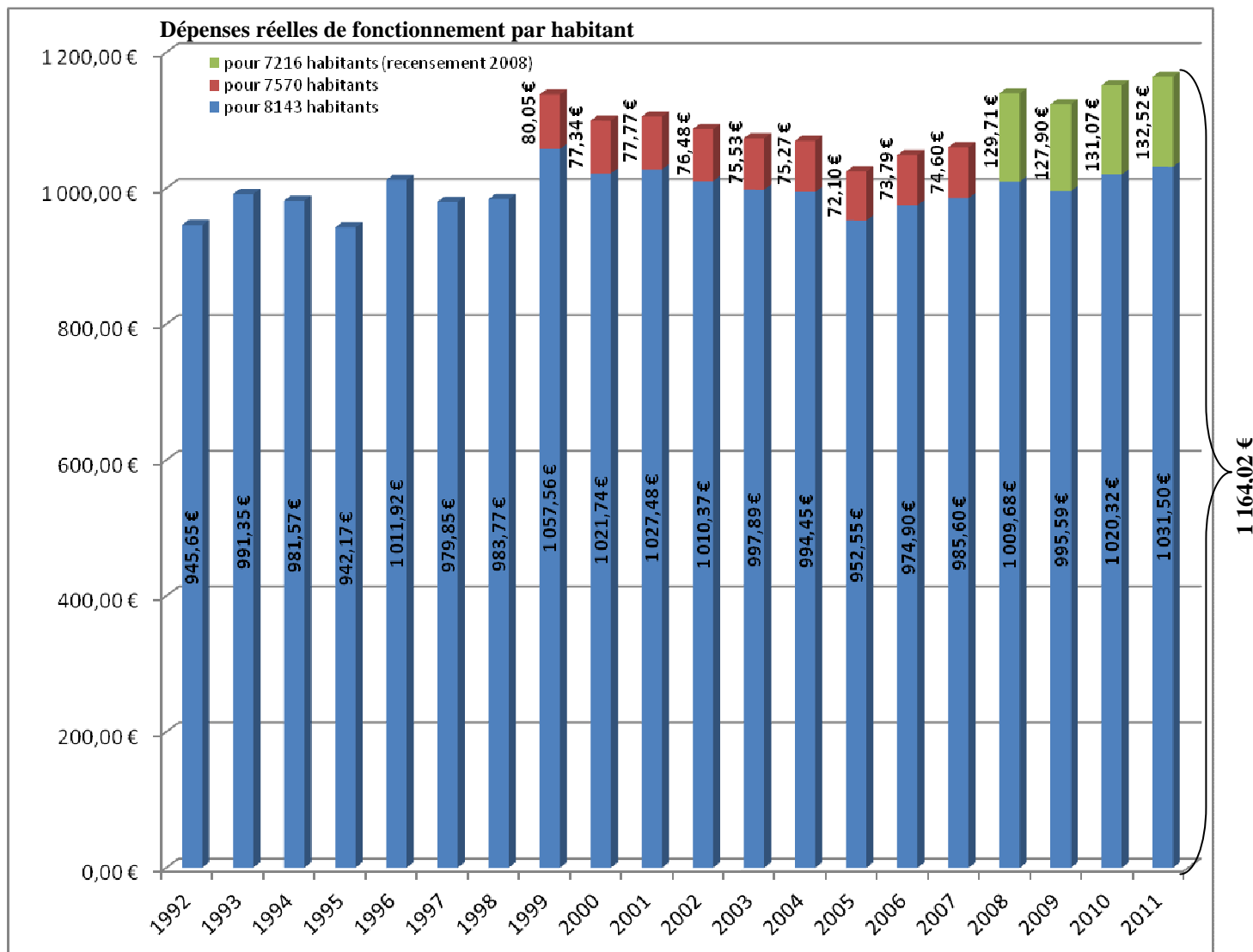
Le remboursement des intérêts était de 2 377 045 € en 1993. En 2011, ce montant est de 361 059 €, soit une baisse de **84,55%** par rapport à 1993.



### **d) Dépenses réelles de fonctionnement par habitant**

Les dépenses réelles de fonctionnement 2011 (hors travaux en régie) s'élèvent à 8 399 552 €, elles sont en hausse de 91 094 € (+ 1.09%) par rapport à 2010. Cette hausse s'explique par :

- + 3,15% : Charges à caractère général (énergie, électricité, combustibles, fournitures). Manifestations exceptionnelles (en 2011, la ville a accueilli la 9<sup>ème</sup> étape du Tour de France et l'étape MONDOVELO). Ces dépenses sont compensées en partie par des subventions..
- - 0,90% : Diminution des intérêts d'emprunt et des charges exceptionnelles (titres annulés sur exercice antérieur,...).
- - 1,16% : Suppression du montant de la participation communale due au contingent d'Aide Sociale. Diminution du coût de notre contrat d'assurance prévoyance pour le personnel. A la suite du renouvellement de ce contrat, le taux de cotisation est passé de 6,42 % à 5,20 % de la masse salariale (pour les mêmes prestations).  
Transfert au C.C.A.S. des dépenses liées aux services :
  - animation (1<sup>er</sup> Janvier 2011) ?
  - restaurants des clubs du 3<sup>ème</sup> Age (1<sup>er</sup> Juillet 2011).



### e) Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre le montant de 10 654 509 euros. Elles sont stables depuis 2000, date de la mise en place de la T.P.U. (Taxe Professionnelle Unique). Cette stabilité nécessite que l'élaboration de nos budgets soit toujours effectuée avec vigueur.

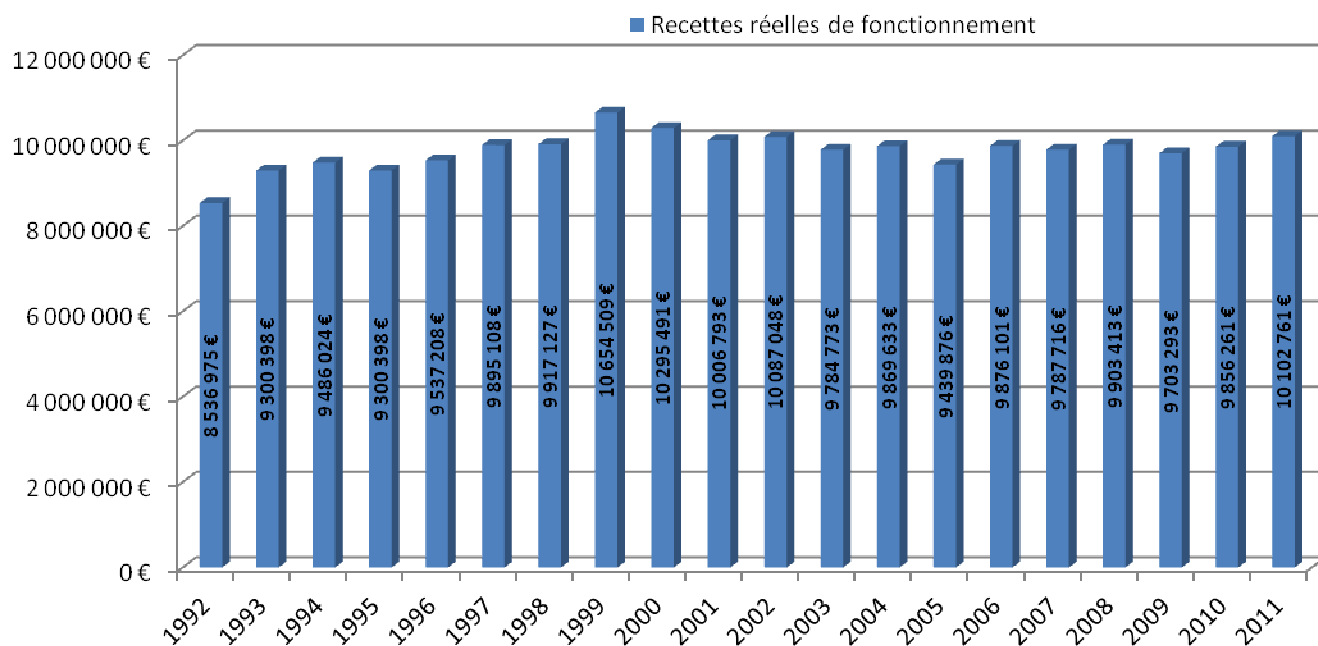
A noter que l'évolution positive des bases de la Taxe Professionnelle (T.P.) qui s'élève à environ 5 Millions de Francs depuis 1999, n'est plus perçue par la commune. Cette somme, collectée par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour, est utilisée pour mener à bien des projets d'intérêts communautaires.

En 2011, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 10 102 761 euros. Elles sont en hausse de 246 500 € (+2,50%) par rapport à 2010. Cette hausse s'explique par :

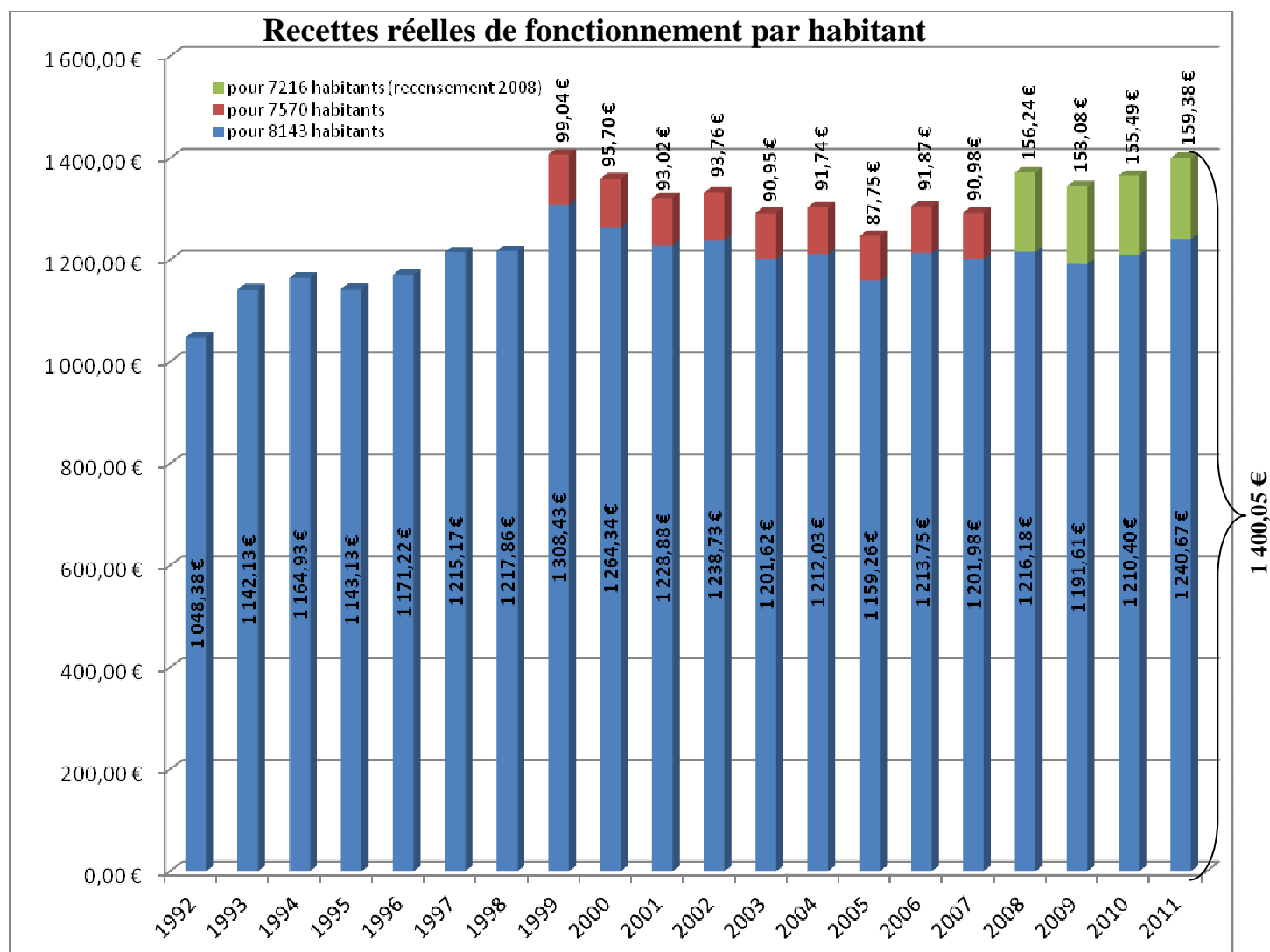
- + 1,87% : Contributions directes (sans augmentation des taux). Taxe additionnelle aux droits de mutation,
- + 1,76% : Subventions liées aux manifestations exceptionnelles dont celle du Tour de France.
- - 0,65% : Baisse des produits de cessions d'immobilisation,
- - 0,47% : Transfert au C.C.A.S. des recettes liées aux services :
  - animation (1<sup>er</sup> Janvier 2011)
  - restaurant des clubs du 3<sup>ème</sup> Age (1<sup>er</sup> Juillet 2011)



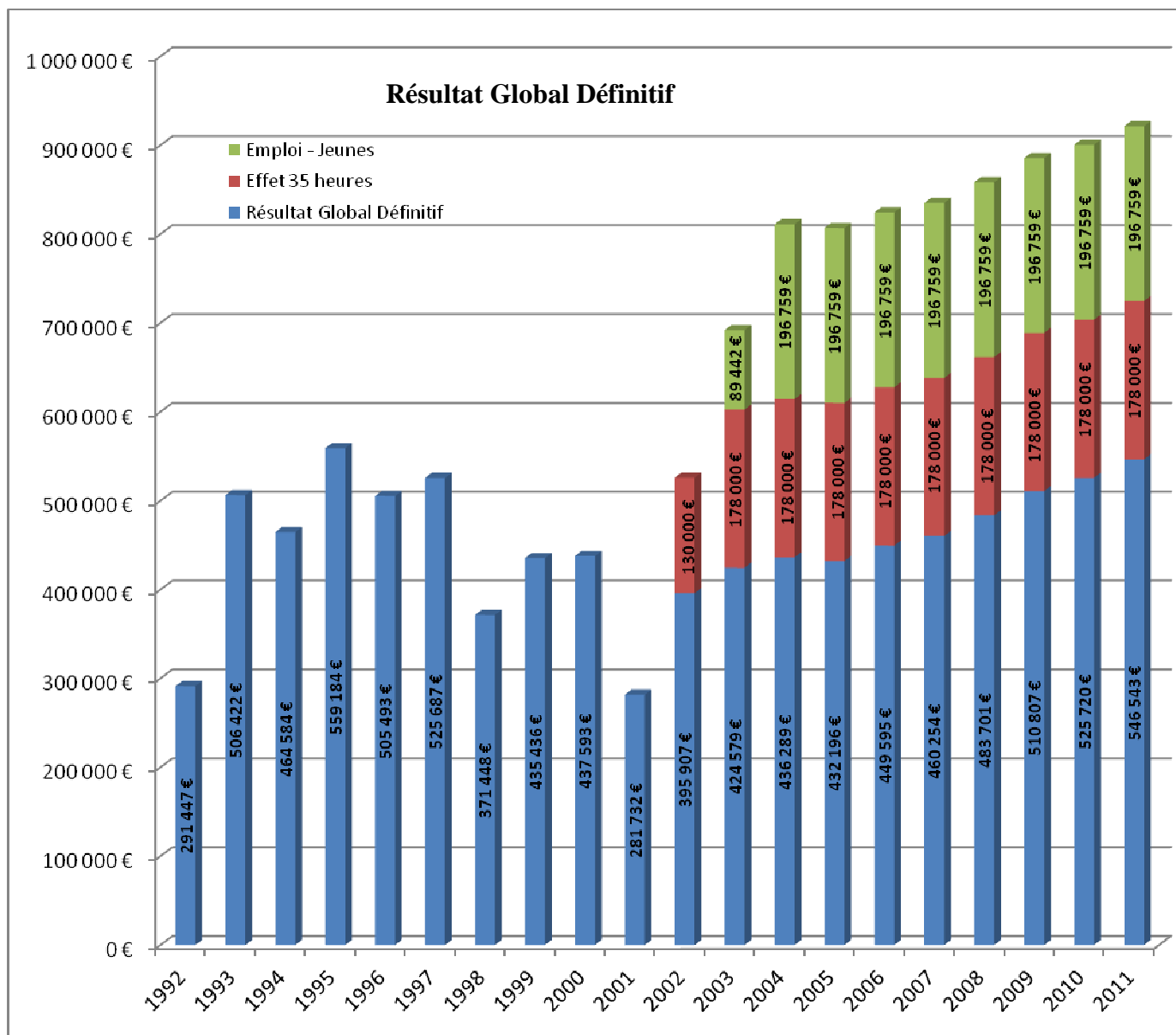
## Recettes réelles de fonctionnement



### f) Recettes réelles de fonctionnement par habitant



**g) Résultat global définitif**



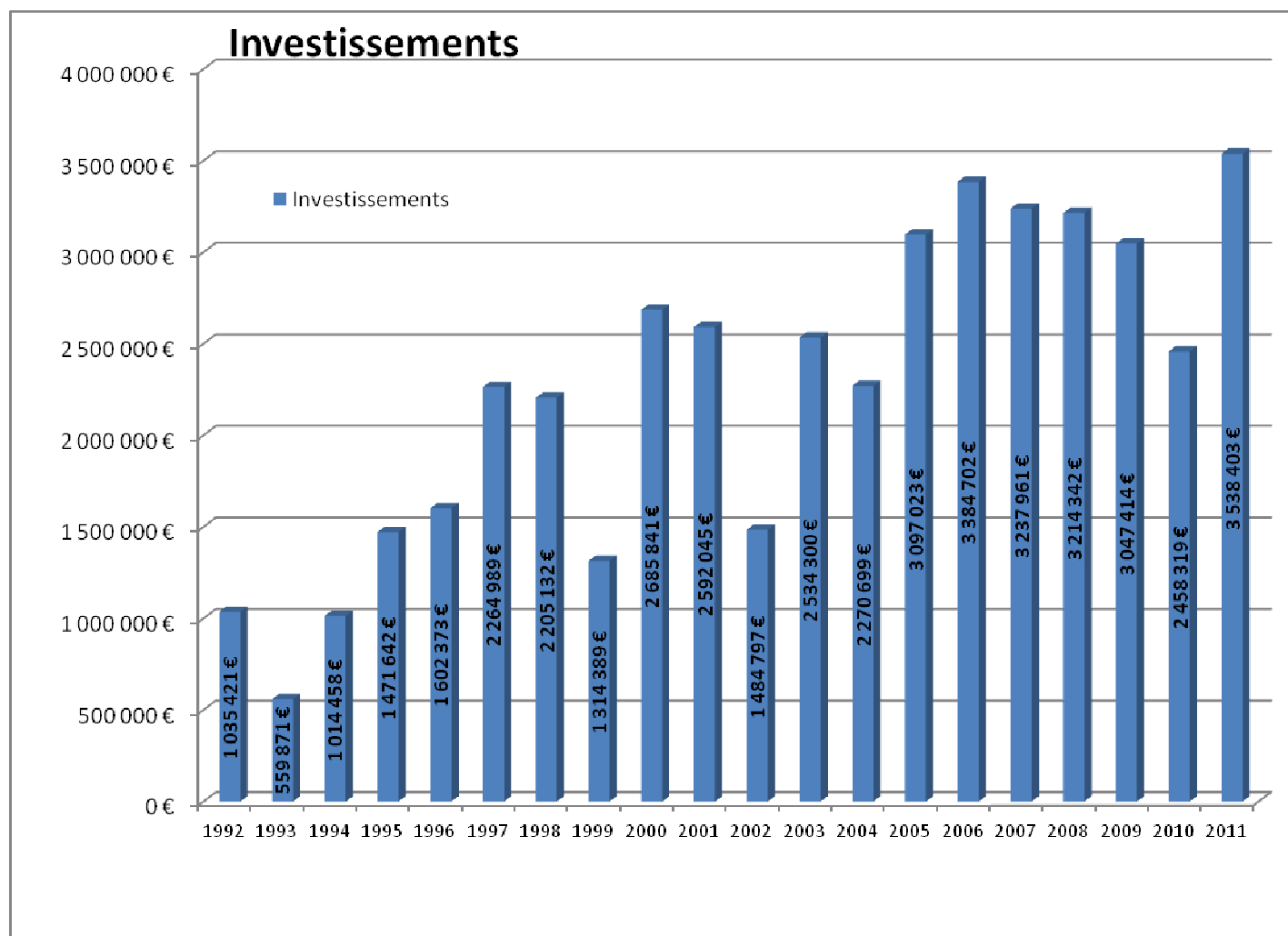
En 2011 le résultat global définitif s'élève à 546 543 Euros. (+3,81% par rapport à 2010)

A titre indicatif, le coût lié au passage aux 35 heures et à l'intégration des emplois jeunes s'élève à :  
 178 000 Euros + 196 759 Euros = 374 759 Euros.

## II- INVESTISSEMENT

### a) Les dépenses d'équipement

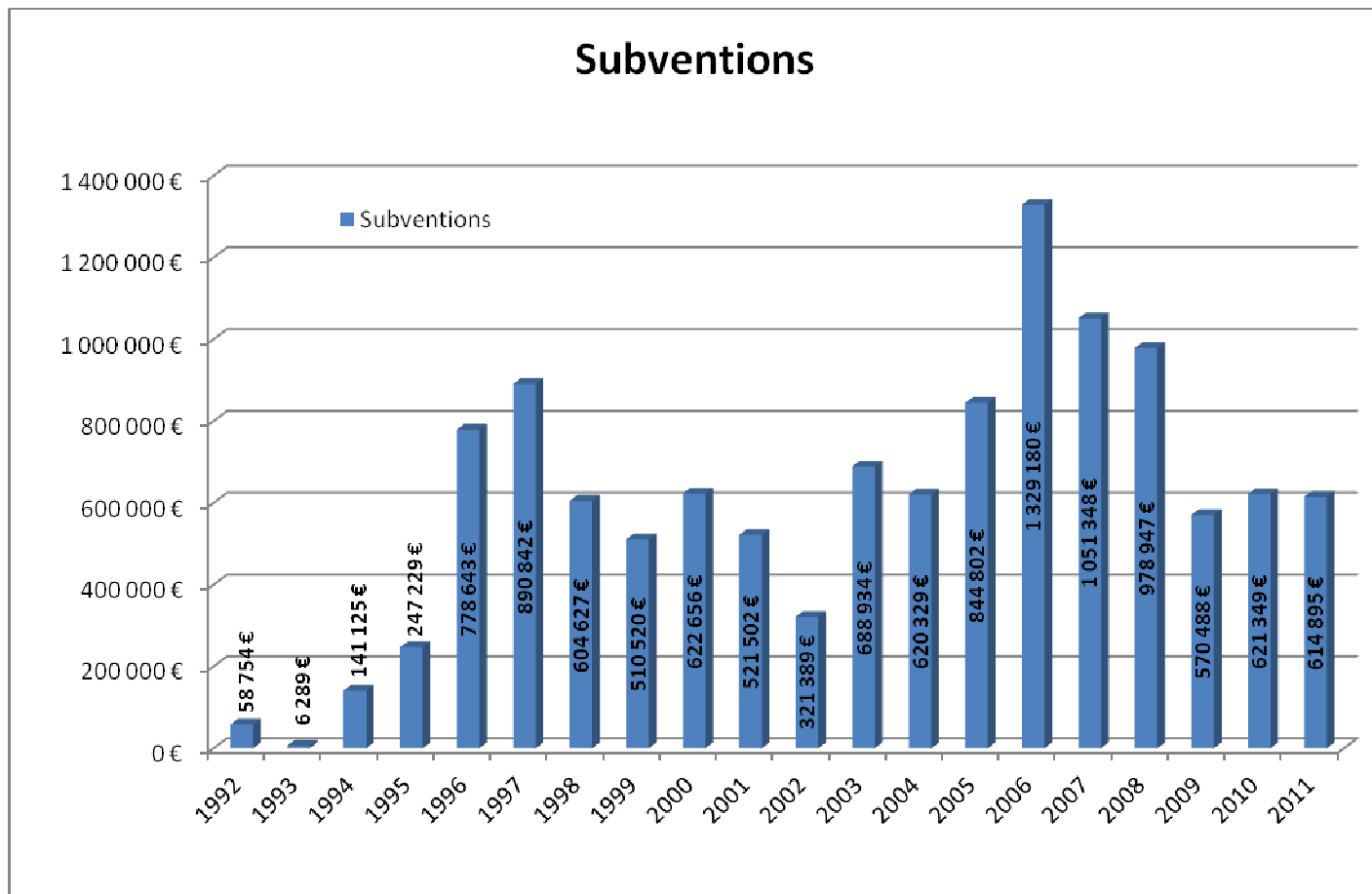
En 2011 les dépenses d'équipement s'élèvent à 3 538 403 € (taux de réalisation de 80,33%). En 1993, les dépenses étaient de 559 871 €, ce qui représente une augmentation de 339,08%. Au cours de ces dix sept dernières années, une politique rigoureuse a été poursuivie. En effet, les dépenses d'équipement ont été financées grâce à l'excédent dégagé sur la section de fonctionnement, un recours limité à l'emprunt et aux démarches actives auprès de nos partenaires institutionnels (Conseil Général, Conseil Régional, État) pour l'obtention de subventions d'équipement.



## b) Subventions d'équipement

A partir de 1994, le montant des subventions d'équipement obtenues occupe une place importante dans le financement des projets de la ville.

Le montant des subventions 2011 s'élève à 614 895 €uros.



### Quelques chiffres clés pour l'année 2011 :

Le Compte Administratif, indicateur précieux en vue des prochaines orientations budgétaires, confirme les objectifs que nous nous étions fixés.

- ⇒ **Maitriser la dette de la ville** : elle s'élève à 10 197 805 € au 1<sup>er</sup> Janvier 2012 (pour mémoire, cette dette était de 19,3 millions d'euros en 1992).

A titre d'information, au 1<sup>er</sup> Janvier 1993, la dette par habitant de la commune s'élevait à 2 318 € sur la base du recensement de 1990 (8 347 habitants). Au 1<sup>er</sup> Janvier 2012, cette dette par habitant serait de 1 221 € sur la base de ce recensement. Elle est de 1 398 € compte tenu de la population légale en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2012 (7 293 habitants – recensement 2009).

- ⇒ **Maitriser la fiscalité** : Le budget de 2011 a été exécuté sans augmentation de la fiscalité après une baisse qui a atteint 17,5% depuis 1993.
- ⇒ **Poursuivre** la maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- ⇒ **Dégager un résultat global définitif positif** : 546 543 € (+3,96% par rapport à 2010).
- ⇒ **Moderniser nos équipements** : Un montant de 3,53 millions d'euros a été réalisé en 2011.

### **III- CONCLUSION**

L'effort sur l'investissement permet de réaliser des équipements importants et de développer les grandes orientations que l'équipe municipale a défini :

- Programme de requalification et de redynamisation du centre ancien de la ville.
- Poursuite d'un programme pluriannuel de rénovation de la voirie et d'amélioration du cadre de vie.
- Remise aux normes des équipements communaux et services au public.
- Opération de mise en sécurité au public.
- Politique de logement.
- Développement de l'offre de service.

Cette rigueur a permis de réaliser le redressement financier de notre ville tout en maintenant un niveau d'investissement important.

Ces efforts devront être poursuivis dans la continuité des règles de gestion rigoureuse que nous nous sommes fixées.